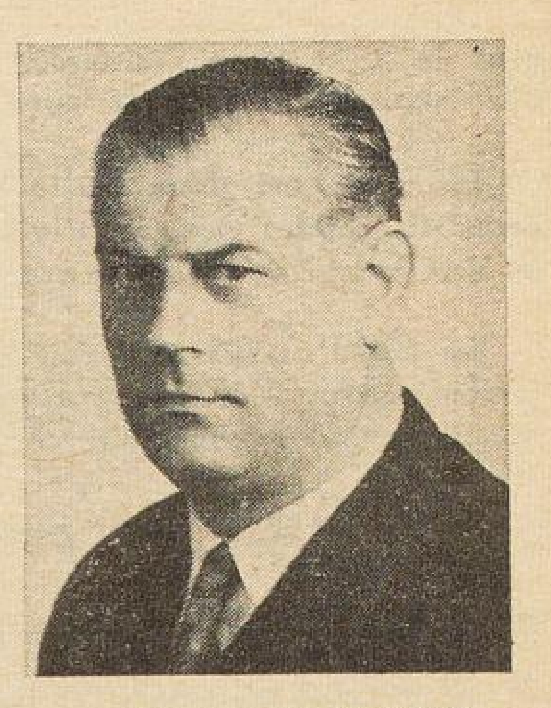
M.R.P. Mouvement Républicain Populaire

ELECTRICES et ELECTEURS,

Pour un bon départ de la 5e République!



Charles ARBOGAST

La nouvelle constitution a été votée dans l'enthousiasme par une majorité écrasante de Français.

Elle représente un effort de rénovation des institutions de l'Etat.

Le M.R.P. a demandé cette réforme depuis des années.

Pour ne citer que quelques exemples :

Au début de chaque législature en 1951 et en 1956, dès la 1re séance, le président du groupe M.R.P. demandait aux députés de réformer par priorité, leurs méthodes de travail. En novembre 1950, le parlement adopte une résolution Paul Coste-Floret sur la révision de la constitution.

En 1956, sur demande du M.R.P., le Gouvernement Guy Mollet promet de réformer les institutions.

En 1957, le M.R.P. dépose un nouveau projet de loi qui contient **les principales Réformes que nous avons votées au Référendum.**

Les événements de mai ont balayé une Chambre impuissante à se réformer. Une bonne moitié d'extrémistes de gauche et de droite n'était évidemment pas favorable à une réforme.

Grâce à la lucidité du Président PFLIMLIN, le M.R.P. a évité au pays

les dangers d'une guerre civile

en assurant dans le calme et la dignité le retour au pouvoir

du Général de GAULLE

seul Français, qui, dans l'état ou en étaient les choses, pouvait remettre l'Armée à sa place, redonner confiance au pays et faire aboutir les réformes indispensables de la constitution.

Un immense espoir a soulevé l'opinion française. Mais les difficultés ne sont pas toutes surmontées ni tous les dangers bannis.

Il y a l'Algérie, les difficultés intérieures d'ordres financier, économique et social, celles de l'extérieur pour maintenir notre pays dans un monde, qui est menacé sans cesse par des idéologies barbares et despotiques.

Les difficultés à surmonter sont énormes. C'est pourquoi il ne suffit pas d'avoir une bonne constitution. Ce n'est même pas le plus important. L'Angleterre ne nous donne-t-elle pas l'exemple d'une démocratie qui fonctionne sans constitution. Le plus important est donc d'avoir

une bonne Assemblée Nationale capable de dégager une majorité gouvernementale

Une Assemblée qui ne soit pas une

Chambre introuvable

où les extrémistes se combattent et s'annulent, créant ainsi l'instabilité gouvernementale permanente.

Si nous voulons que la nouvelle Assemblée ne retombe pas dans les erreurs de l'ancienne, il faut que les électeurs envoient à la Chambre UNE MAJORITE SOLIDE QUI SEULE ASSURERA UN GOUVERNEMENT STABLE telle que nous l'avions préconisée.

Le Chef du Gouvernement actuel, et sans doute le Président futur de la République, n'a d'ailleurs jamais caché qu'il n'acceptera pas d'être l'otage des extrémistes et que si l'union des Républicains qu'il a faite autour de sa personne devait être brisée, il s'en irait.

Le corps électoral l'a d'ailleurs très bien compris puisque dès le référendum les communistes ont perdu

plus de 25 % pour l'ensemble de la France et plus de 30 % dans le Bas-Rhin de leurs voix.

Le choix est donc facile pour l'électeur strasbourgeois. Il prendra une garantie sur l'avenir en votant pour le M.R.P., qui a fait sa preuve dans le passé.

Le M.R.P. n'a jamais fait la politique du pire et n'a jamais renversé de gouvernement. Tandis que ceux qui se présentent aujourd'hui comme les champions de la rénovation ont souvent renversé les gouvernements, même ceux auxquels ils avaient accordé l'investiture et auxquels ils participaient.

Ne parlons pas des Communistes, ni des Poujadistes, qui étaient toujours d'accord pour renverser les gouvernements. Mais regardons les autres partis. Sur 20 gouvernements de la IVe République, les Indépendants ont renversé 8 gouvernements, les Radicaux 6, les Républicains sociaux (ex R.P.F. maintenant U.N.R.) 6, l'U.D.S.R. 6 et les Socialistes 4.

Voter M.R.P. c'est prendre une garantie sur l'avenir, c'est voter pour :

- assurer au pays un Gouvernement qui dure,
- poursuivre en Algérie la politique de pacification définie par le Général de GAULLE,
- parfaire la construction de l'Europe Unie et associer son destin à celui de l'Afrique,
- maintenir la candidature de Strasbourg pour le siège central de toutes les organisations européennes,
- favoriser le développement de l'industrie et du commerce de notre ville et de la région dans le cadre du Marché Commun Européen. Déjà de nouvelles industries se fixent le long du Rhin,
- favoriser l'expansion économique pour permettre une politique de justice sociale et familiale,
- Assurer le rayonnement culturel et préparer l'avenir des jeunes par le développement de l'enseignement et l'expansion de l'Université de Strasbourg,
- maintenir le statut concordataire des églises,
- garder notre école chrétienne,
- exiger le respect de nos traditions régionales.

ELECTRICES, ELECTEURS de la circonscription N° 1

(Cantons Nord et Sud de Strasbourg-Ville) Le candidat du M.R.P.

CHARLES ARBOGAST

né en 1913, demeurant à Strasbourg-Nord, a une connaissance approfondie des choses de la vie publique. Pendant plus de 10 ans il fut secrétaire permanent des Syndicats Chrétiens à Strasbourg, administrateur de la Caisse Primaire, dont il était Vice-Président, Administrateur des H.L.M., etc...

Les électeurs de Strasbourg-Sud qu'il représente au Conseil Général depuis 1952 viennent de lui renouveler leur confiance pour la seconde fois au début de cette année. En 1956 il a été élu à l'Assemblée Nationale, sur la liste M.R.P.

A l'Assemblée Nationale, il a fait partie des commissions du Travail et de celle de la Santé et de la Famille. Il est l'auteur de nombreux projets de loi sur des questions sociales et économiques, dont certains, comme le projet sur les logements économiques et familiaux ont été adoptés par l'Assemblée Nationale.

- **Pour le développement de notre ville de Strasbourg,**
- **Pour le maintien de nos libertés démocratiques,**
- **Pour une France forte, unie et fraternelle,**
- **Pour le progrès social dans l'expansion économique,**
- **Pour une Europe Unie, dans un Monde en Paix,**

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DU M.R.P.

Charles ARBOGAST

Député sortant - Conseiller général de Strasbourg-Sud

Remplaçant éventuel: **Me Gilbert JOST, avocat, Strasbourg**

Vu : les candidats.

Soc. d'Ed. de la B.-A. — 11. 58.

M.R.P. Mouvement Républicain Populaire
REPUBLIKANISCHE VOLKSPARTEI



Me Gilbert JOST

WÄHLERINNEN und WÄHLER,

Wollt Ihr eine gute Regierung, so wählt eine gute Kammer.

Wir haben eine neue Verfassung. Der M.R.P. hat sich seit Jahren darum bemüht. Es ist auch zum grössten Teil seinen Anstrengungen zu verdanken, wenn wir heute hoffen dürfen, aus der ewigen politischen Unsicherheit herauszukommen.

Die neue Verfassung sieht eine

grössere Regierungsstabilität vor.

[Dies wird aber nur möglich sein, wenn bei den Wahlen am 23. und 30. November eine Kammer gewählt wird, die

eine regierungsfähige Mehrheit ergibt,

d. h. eine Kammer, in der die gemässigten Politiker die Mehrheit haben.

Eine Kammer mit Anhängern der extremistischen Parteien von links und rechts, die sich gegenseitig bekämpfen, würde nach wie vor die Regierungsbeständigkeit bedrohen, ja es käme noch die Unbeständigkeit der Kammer hinzu, da ja die neue Verfassung deren Auflösung vorsieht. Wir hätten dann keine Regierung, aber auch keine Kammer. Es wäre also eine schlimmere Lage als diejenigen, die wir früher kannten.

Die Gefahr des Bürgerkrieges, die einstweilen gebannt ist,

könnte dann wieder erscheinen, denn die Schwierigkeiten, die die neue Regierung auf allen Gebieten zu überwinden hat, sind sehr gross.

Der M.R.P. hat nie eine Regierungsstürzerei-Politik mitgemacht, sondern eine

Politik der Ehrlichkeit auf allen Gebieten angebahnt.

Wenn wir den Eindruck haben, dass es in den Gebieten von Schwarz-Afrika, sowie in Algerien vorwärts geht und Lösungen gefunden werden, die ohne Zwang angenommen wurden, so deshalb, weil der M.R.P. durch seinen Einfluss in der Loi-Cadre der Ueberseegebiete den Grundstein gelegt hat zu einem freiheitlichen und freundschaftlichen Zusammenwirken mit dem Mutterland. Auf wirtschaftlichem und sozialem Gebiet wurde ebenfalls, dank den grossen Staatsmännern wie PFLIMLIN, SCHUMAN, BACON hervorragendes geleistet.

Wir dürfen nicht vergessen, dass Frankreich in den letzten Jahren einen

wirtschaftlichen Aufschwung erlebte, der alle Rekorde in der Welt schlug.

Der M.R.P. hat den Europagedanken vorwärts gebracht.

Der Gemeinsame Europäische Markt gibt unserer Gegend und besonders

unserer Stadt eine neue Chance.

Am Rande Frankreichs fast zum wirtschaftlichen Glacis geworden, sind wir ins Herz der europäischen Wirtschaftseinheit gerückt. Bereits kommen neue Betriebe nach unserer Gegend und bringen neue Arbeitsmöglichkeiten und neuen Wohlstand für alle Volksschichten.

Die sozialen Verwirklichungen

und die soziale Gesetzgebung, zum grössten Teil durch den M.R.P. geschaffen, können sich sehen lassen.

Unsere Sozialrentner

wissen, dass es die Gesetzesanträge MECK des M.R.P. waren, die die Bettelrenten von 1947 abschafften und die Rentensätze erhöhten, so dass heute 22 Milliarden Francs Sozialrenten im Elsass ausgezahlt werden pro Jahr, gegenüber 1 Milliarde Francs im Jahre 1947.

Aehnliches kann von den Familienzulagen gesagt werden, die ab 1948 durch den M.R.P. zu einer wirklichen Hilfe für die Familien gemacht wurden.

Auch in der Zukunft wird der M.R.P. für Sozialrentner und Arbeitnehmer wirken.

Nicht mit parteipolitischem Phrasendrusch ist Euch gedient, sondern durch die praktische Sozialarbeit der Volkspartei, des M.R.P.

TREUE UM TREUE

der M. R. P. hat für Euch gewirkt

Wählt Charles ARBOGAST

FÜR

- Regierungsbeständigkeit,
- eine liberale Lösung des Algerienkonfliktes,
- den Aufbau Europas und die Betreuung Afrikas,
- Strasbourg als Sitz aller europäischen Behörden,

FÜR

- den sozialen Fortschritt im wirtschaftlichen Aufschwung,
- Beibehaltung unseres Kirchenstatuts und unserer christlichen Schulen,
- die Entwicklung unserer Stadt und ihrer grossen Universität.

Wählt

Charles ARBOGAST

Ausscheidender Député - Generalrat von Strasbourg-Sud

Eventueller Ersatzmann: **Me Gilbert JOST, avocat, Strasbourg**

Vu : les Candidats.

Soc. d'Ed. de la B.-A. — 11. 58.